

"Le gouvernement se servira de ces renseignements dans ses prises de décisions en matière commerciale", a dit le Ministre.

Le document se divise en trois parties. La première situe le contexte international en terme de débouchés commerciaux, et l'environnement commercial international qui conditionne notre recherche d'un accès plus sûr et plus libre aux marchés. Ces conditions générales influent sur les intérêts particuliers des producteurs canadiens tant sur les marchés d'exportations qu'au pays. "Nous voulons en savoir davantage sur ces intérêts et sur la façon dont ils sont affectés: en d'autres termes, quels sont les problèmes précis d'accès aux marchés nuisant aux producteurs canadiens, et comment le gouvernement peut-il les aider à surmonter ces problèmes" a indiqué M. Kelleher. La Partie II traite de notre participation à la prochaine série de négociations commerciales multilatérales qui pourraient s'ouvrir dès l'an prochain. La Partie III élabore des approches commerciales bilatérales possibles entre le Canada et les Etats-Unis, reflétant en cela l'importance du marché américain.

En ce qui a trait aux négociations commerciales multilatérales, le document cherche à obtenir les vues, et à susciter la participation des provinces et du secteur privé aux préparatifs en vue de la prochaine série de négociations du GATT. Monsieur Kelleher a indiqué que le Canada, tout en maintenant son engagement vis-à-vis du GATT, désire examiner les possibilités d'arrangements qui pourraient compléter et renforcer les objectifs poursuivis par le biais des négociations commerciales multilatérales.

"Les Canadiens doivent explorer d'urgence, et avec le plus grand soin, les façons de maintenir et de renforcer notre accès aux Etats-Unis de loin notre marché le plus important avec les trois-quarts de nos exportations", a dit le Ministre.

Le document de travail fait état de quatre options possibles en ce qui concerne les relations commerciales canado-américaines:

1. Nous pourrions continuer comme nous l'avons fait dans le passé.
2. Le Canada et les Etats-Unis pourraient entamer des négociations en vue de la conclusion d'arrangements sectoriels ou "non-tarifaires".